



République Française
Département de la Mayenne
Commune d'Evron
53600 EVRON

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le



ID : 053-200084697-20250327-DEL2025009A-DE

DEL n° 2025_009

**Objet : Compte Financier Unique 2024
(budget principal et budgets annexes)**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU JEUDI 27 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le **27 MARS**, à 20 h, les membres du conseil municipal d'Evron, légalement convoqués le 20 mars 2025, se sont réunis à la salle du conseil de la mairie d'Evron sous la présidence de Monsieur Joël BALANDRAUD, Maire

Présents : BALANDRAUD Joël, DEJARDIN Adélaïde, SUHARD Maurice, DUTERTRE Isabelle, LANGEVIN Claude, LECHAT-GATEL Sophie, METAIRIE Fabrice, VERDIER Blandine, MEIGNAN Jean-Philippe, BRETON Marie-Thérèse, JEMON Didier, FORTIN Alain, FOURNIER Vincent, CHOUPEAUX Catherine, MOISY Marie-Claire, FOUCAULT Pascal, MASSEROT Sylvie, TABARD Valérie, LEVRARD Laurence, ROUSSEAU NICOLAS-GUIZON Nathalie, FANOUILLET Frédéric, CHARTIER Gwénaëlle, LEROY Sandrine, CHAPRON Jérémy.

Conseillers Municipaux excusés : ANGELIAUME Chantal, NOULLEZ Christophe, REAUTEZ-CHAPEAU Céline, BELGHAZI Félicie.

Conseillers Municipaux absents : BERTIN Patrick, LANDAIS Thierry, VAIGREVILLE Rachel, LECOURT Pierre, GUEDON Jean-Charles.

Assistaient également : GAUFFRE Etienne, directeur général des services, RITOUET Thierry, directeur général adjoint des infrastructures, VEGEE Evelyne, directrice générale adjointe des ressources, PICHOT Marie-Claude, directrice des finances et de la commande publique et LAMBERT Emilie, responsable du service administration générale.

Secrétaire de séance : LEROY Sandrine

Nombre de membres dont le conseil municipal doit être composé : 33

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres qui assistaient à la séance : 24

Pouvoirs : 3

ANGELIAUME Chantal donne pouvoir à FOURNIER Vincent

NOULLEZ Christophe donne pouvoir à DEJARDIN Adélaïde

REAUTEZ-CHAPEAU Céline donne pouvoir à LEVRARD Laurence

Objet : Compte Financier Unique 2024 (budget principal et budgets annexes)

Le conseil municipal, Monsieur Joël BALANDRAUD ayant quitté la séance,

VU le Code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents,

CONSIDERANT que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultats synthétiques et des taux des contributions et produits afférents,

CONSIDERANT que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU,

CONSIDERANT que les résultats globaux de l'ordonnateur et du comptable public sont en conformité,

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission « Performance publique » en date du 27 février 2025,

CONSIDERANT l'avis favorable du bureau municipal en date du 10 mars 2025,

Après avoir procédé à un vote dont les résultats sont les suivants :

Votants : 26
 Abstention : 0
 Contre : 0
 Pour : 26

PREND ACTE de la présentation du Compte Financier Unique ;

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

BUDGET	SECTION	DEPENSE	RECETTE	RESULTAT	DELTA	RESULTAT ANTER	RESULTAT CUMU	SOLDE RAR
BUDGET PRINCIPAL EVRON	FONCTIONNEMENT	9 357 454,57	10 515 545,57	1 158 091,00		2 232 555,55	3 390 646,55	-37 555,55
	INVESTISSEMENT	4 153 107,55	4 555 737,55	375 530,10		-1 040 451,57	-564 921,57	1 455 555,70
		13 500 572,52	15 084 283,32	1 583 710,80		1 192 113,92	2 725 724,47	1 451 338,40
VILLE EVRON-GENDARMERIE	FONCTIONNEMENT	27 371,57	27 371,57	0,00			0,00	0,00
	INVESTISSEMENT	55 000,00	0,00	-55 000,00		555 235,51	555 235,51	0,00
		82 371,57	27 371,57	-55 000,00		555 235,51	555 235,51	0,00
VILLE EVRON-LE HAUT COTEAU	FONCTIONNEMENT	50 455,55	50 750,55	-2745,55		443,52	-2 302,03	0,00
	INVESTISSEMENT	145 555,45	50 455,55	-53 152,55		75 475,51	23 315,05	0,00
		240 155,35	154 247,55	-55 008,55		75 922,53	21 014,03	0,00
VILLE EVRON-LOTISSEMENT ALL EEDU CAM	FONCTIONNEMENT	137 151,75	137 451,13	-299,38		-299,14	0,24	0,00
	INVESTISSEMENT	145 145,57	133 935,11	-12 210,46		70 755,43	55 557,97	0,00
		282 310,32	271 386,24	-11 911,08		70 488,29	55 558,21	0,00
VILLE EVRON-LOTISSEMENT DES ORCHIDES	FONCTIONNEMENT	125 100,00	145 775,35	25 575,35		15 353,35	42 055,71	0,00
	INVESTISSEMENT	145 355,55	123 100,00	-22 255,55		22 257,05	11,11	0,00
		280 455,55	271 575,35	-3420,40		35 610,42	42 066,82	0,00
VILLE EVRON-LOTISSEMENT DES SERRES	FONCTIONNEMENT	72 552,04	72 552,04	0,00			0,00	0,00
	INVESTISSEMENT	72 552,04	72 552,04	0,00			0,00	0,00
		145 104,08	145 104,08	0,00			0,00	0,00
VILLE EVRON-TRESORERIE	FONCTIONNEMENT	5 007,40	30 073,01	21 065,51		0,00	21 065,51	0,00
	INVESTISSEMENT	20 000,00	25 555,07	5 555,07		-25 555,07	-20 000,00	0,00
		25 007,40	55 628,08	25 555,58		-25 555,07	1 065,51	0,00
	Somme :	14 505 555,45	15 042 205,75	1 432 345,30		2 310 405,70	3 742 755,00	1 451 338,40

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser ;

APPROUVE l'ensemble des éléments constitutifs du Compte Financier Unique 2024 (budget principal et budgets annexes) comme annexés.

La Secrétaire de séance,

Sandrine LEROY

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Joël BALANDRAUD

